

source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

CHIFFRES CLES

Le recensement agricole en bref

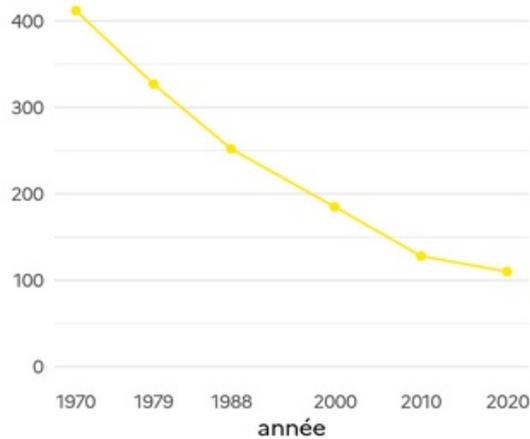
	2010	2020	évolution
nombre total d'exploitations	128	110	-14,1 %
SAU totale (ha)	11 139	11 242	0,9 %
SAU moyenne (ha)	87,0	102,2	17,4 %
PBS totale (k€)	17 725	16 656	-6,0 %
total UGB	10 101	8 892	-12,0 %
travail total (ETP)	175,6	157,8	-10,1 %
nombre de chefs d'exploitation ¹	166	150	-10 %
└ dont femmes	15 %	21 %	+6 points
âge moyen des chefs d'exploitation ¹	47	50	+3 ans

¹ chefs d'exploitations, coexploitants

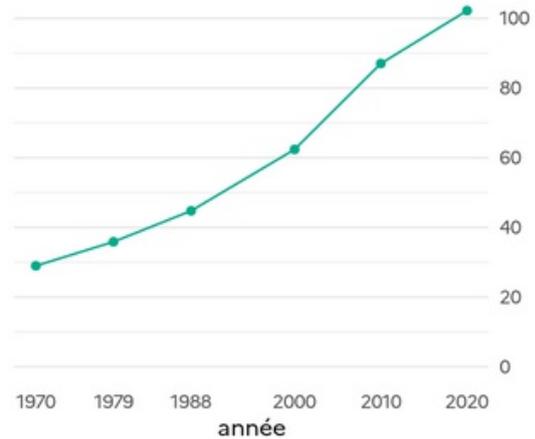
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

Nombre d'exploitations et SAU moyenne

nombre d'exploitations



SAU moyenne en ha



source : Agreste – recensements agricoles 1970-2020

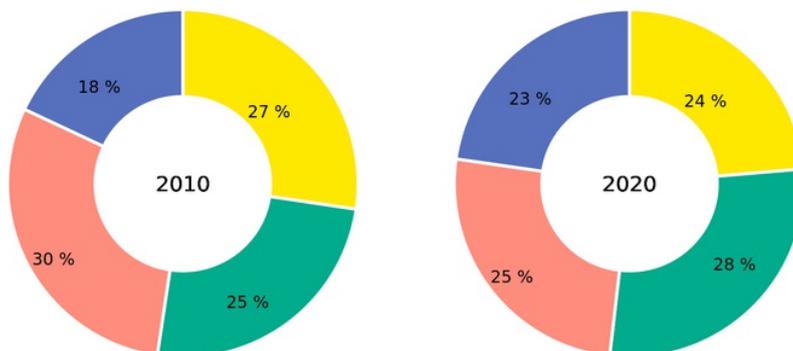
STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

Dimension économique

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations	128	110	11 139	11 242	10 101	8 892	176	158	16 656
microexploitations	35	26	202	397	137	154	13	20	185
petites	32	31	1 887	1 924	947	813	32	34	1 775
moyennes	38	28	4 228	3 542	3 598	2 364	69	48	4 383
grandes	23	25	4 822	5 380	5 418	5 561	61	56	10 312

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 – : pas de données

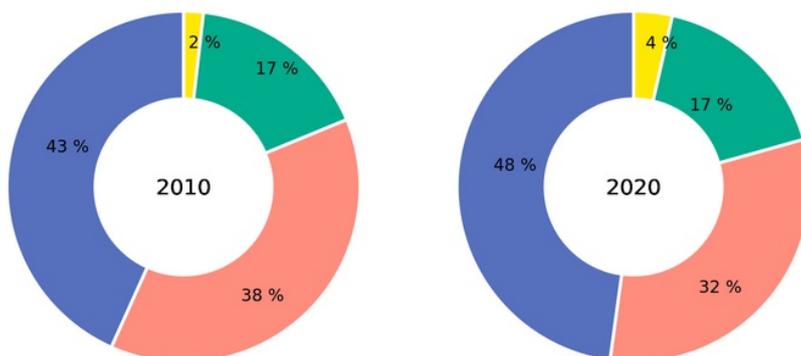
Nombre d'exploitations
CC Jura Nord



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

source : Agreste – recensements agricoles 2010-2020

SAU
CC Jura Nord



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

PBS
CC Jura Nord



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

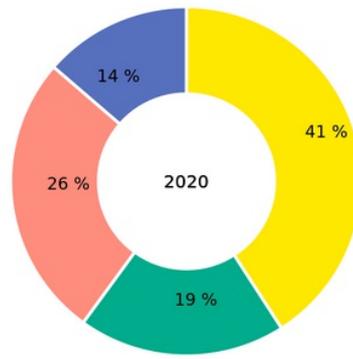
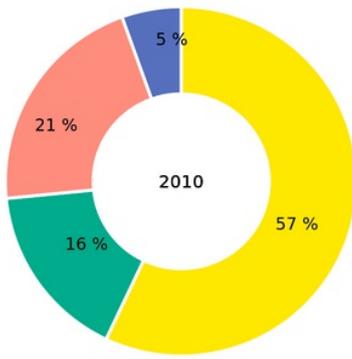
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

Statut juridique

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations	128	110	11 139	11 242	10 101	8 892	176	158	16 656
exploitations individuelles	73	45	2 775	2 267	1 773	1 158	54	40	2 204
GAEC	21	21	4 484	4 714	4 039	3 888	57	60	7 164
EARL	27	29	3 225	3 658	3 029	2 772	56	45	5 378
autres statuts	7	15	655	603	1 260	1 075	9	12	1 910

source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

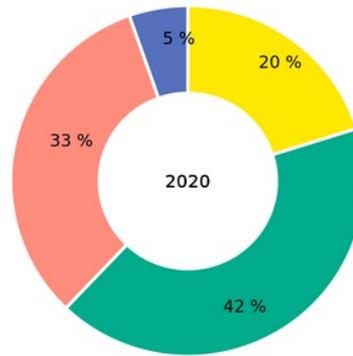
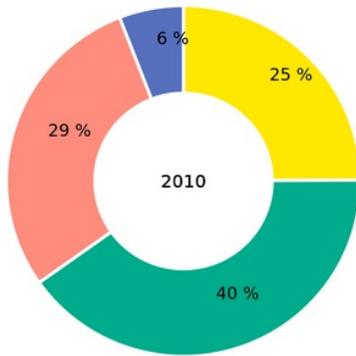
Nombre d'exploitations
CC Jura Nord



statut juridique exploitations individuelles GAEC EARL autres statuts

source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

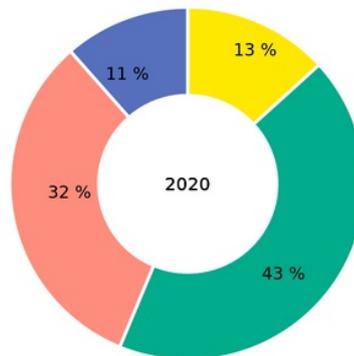
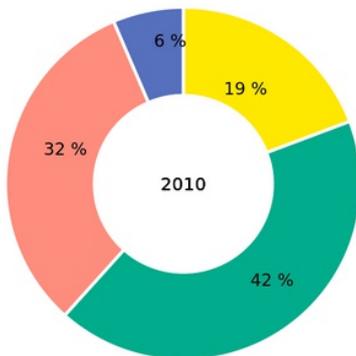
SAU
CC Jura Nord



statut juridique exploitations individuelles GAEC EARL autres statuts

source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

PBS
CC Jura Nord



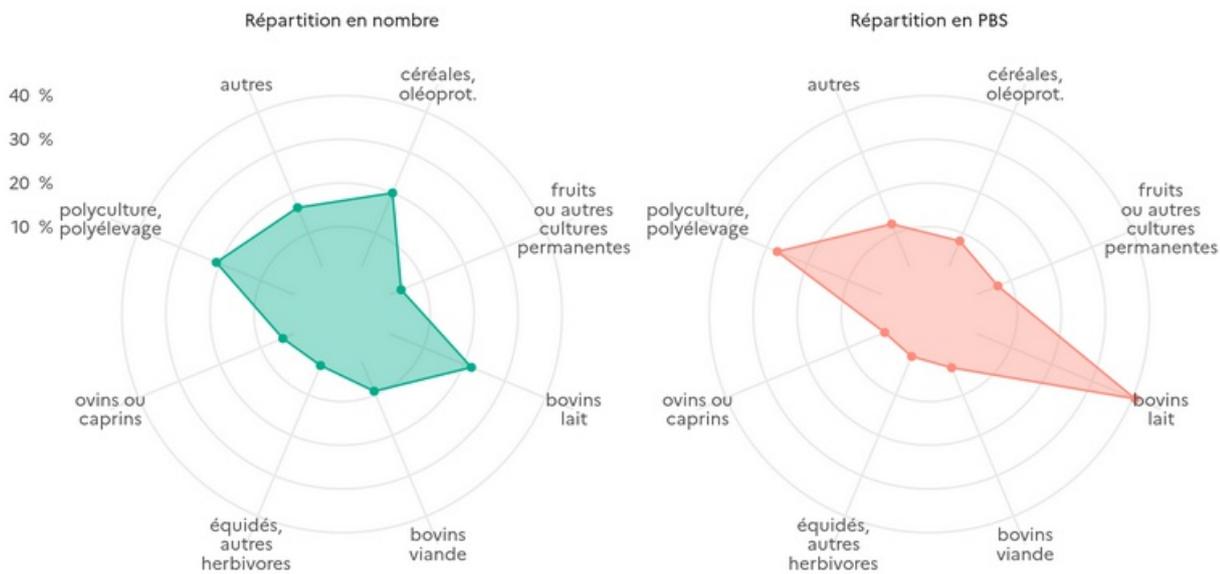
statut juridique exploitations individuelles GAEC EARL autres statuts

source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

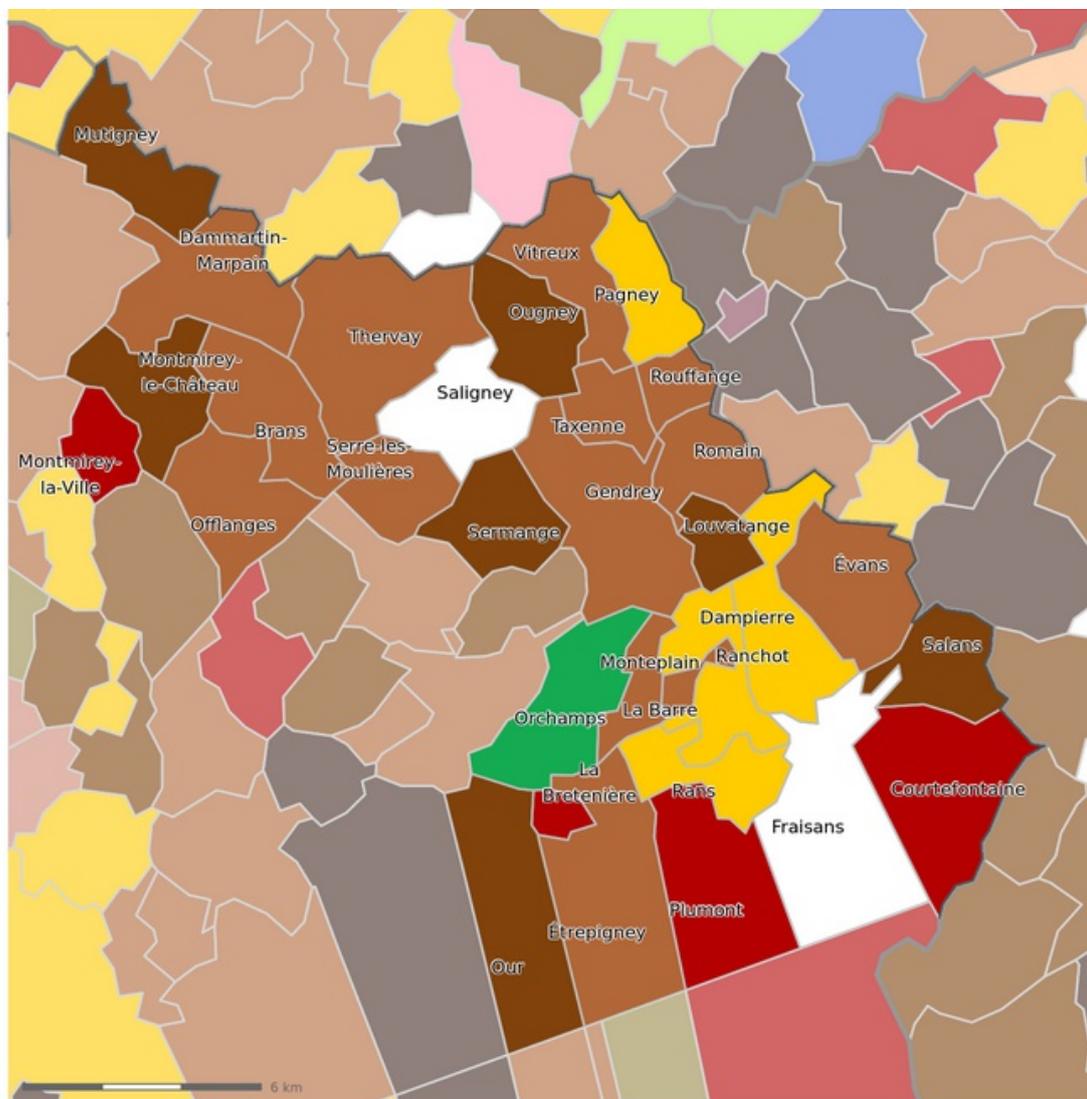
Orientation technico-économique (OTEX)

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations <i>dont</i>	128	110	11 139	11 242	10 101	8 892	176	158	16 656
céréales et/ou oléoprotéagineux	21	22	1 395	1 743	83	114	14	20	1 348
autres grandes cultures	8	10	70	151	s	0	6	7	s
fruits ou autres cultures permanentes	3	5	41	304	0	s	2	4	1 141
légumes ou champignons	–	s	–	s	–	s	–	s	s
fleurs et/ou horticulture diverse	–	s	–	s	–	s	–	s	s
viticulture	–	s	–	s	–	s	–	s	s
bovins lait	25	24	2 940	3 313	3 457	3 799	56	47	6 767
bovins viande	13	10	805	592	878	699	13	10	545
bovins mixtes	4	s	524	s	709	s	9	s	s
équidés et/ou autres herbivores	13	3	234	105	247	77	10	2	82
ovins ou caprins	4	5	9	186	24	137	2	6	164
porcins	s	s	s	s	s	s	s	s	s
combinaisons de granivores (porcins, volailles)	s	s	s	s	s	s	s	s	s
volailles	–	–	–	–	–	–	–	–	–
polyculture et/ou polyélevage	35	23	5 119	3 966	3 986	2 500	62	48	4 559
non classées	–	–	–	–	–	–	–	–	–

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 – : pas de données



source : Agreste – recensement agricole 2020



OTEX
communale

- céréales et/ou oléoprotéagineux
- bovins lait
- combinaisons de granivores (porcins, volailles)
- autres grandes cultures
- bovins viande
- volailles
- fruits ou autres cultures permanentes
- bovins mixtes
- polyculture et/ou polyélevage
- légumes ou champignons
- équidés et/ou autres herbivores
- non classées
- fleurs et/ou horticulture diverse
- ovins ou caprins
- sans exploitation
- viticulture
- porcins

source : Agreste – recensement agricole 2020
fond carto. : d'après IGN – ADMIN EXPRESS 2022

MAIN D'OEUVRE ET DEVENIR DES EXPLOITATIONS

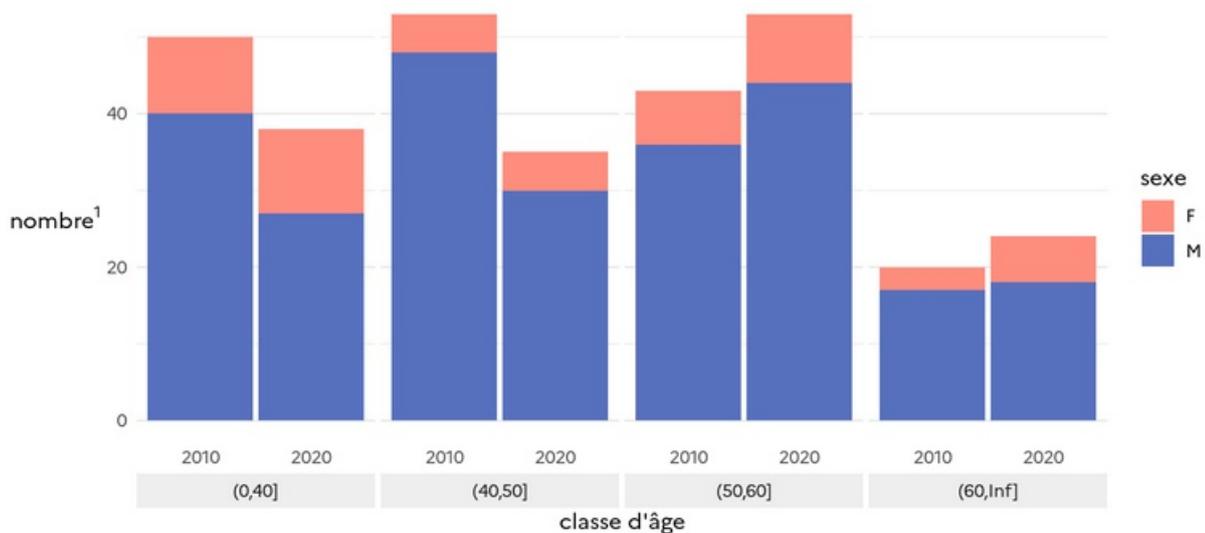
Main d'oeuvre des exploitations

	nombre d'actifs			volume de travail (ETP)		
	2010	2020	évolution	2010	2020	évolution
main d'oeuvre totale¹	367	237	-35 %	176	158	-10 %
chefs d'exploitations, coexploitants	166	150	-10 %	128	127	-1 %
└ dont coexploitants familiaux	30	34	13 %	28	30	7 %
main d'oeuvre familiale²	78	20	-74 %	28	9	-67 %
salariés permanents ³	14	26	86 %	12	19	65 %
sous-total main d'oeuvre permanente	258	196	-24 %	168	155	-8 %
saisonniers et salariés occasionnels	109	41	-62 %	7	3	-62 %

¹ hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations
² membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet) hors coexploitants ou associés actifs familiaux
³ hors famille

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
- : pas de données

Age des chefs d'exploitations



¹ chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

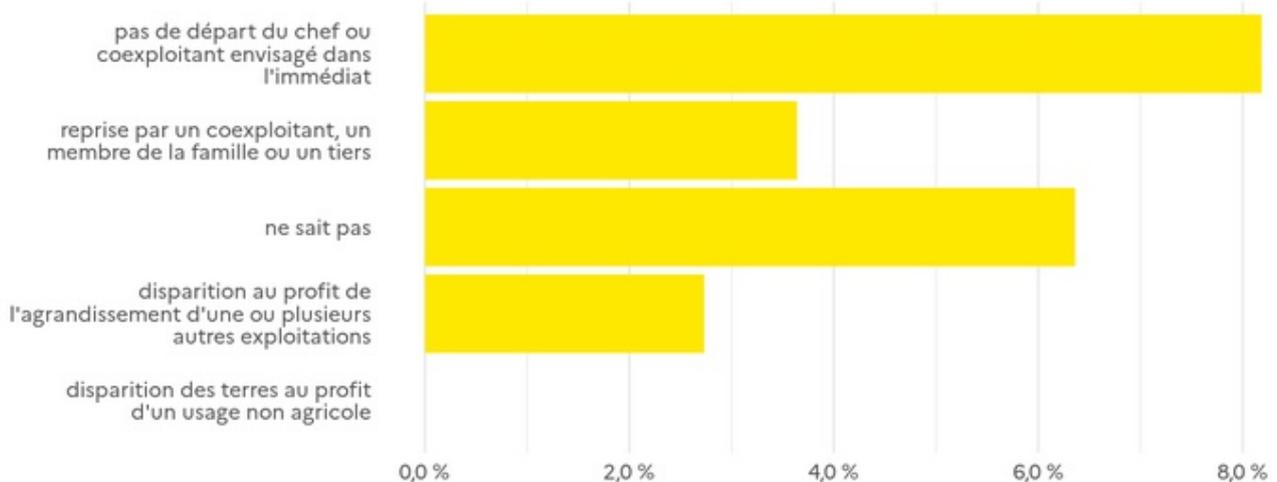
Devenir des exploitations

Devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années dans le cas où le chef d'exploitation, ou le plus âgé des exploitants, a plus de 60 ans.

	exploitations		SAU (ha)	
	2020	part	2020	part
nombre d'exploitations non concernées	87	79 %	10 284	91 %
total d'exploitations concernées	23	21 %	958	9 %
dont :	-	-	-	-
pas de départ du chef ou coexploitant envisagé dans l'immédiat	9	8 %	335	3 %
reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers	4	4 %	179	2 %
ne sait pas	7	6 %	330	3 %
disparition au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	3	3 %	s	s
disparition des terres au profit d'un usage non agricole	0	0 %	s	s

source : Agreste – recensement agricole 2020
champ : sièges dans le territoire
s : secret statistique
- : pas de données

exploitations



source : Agreste – recensement agricole 2020
exploitations dont le chef ou le plus âgé des exploitants a plus de 60 ans

SURFACES AGRICOLES

Surfaces cultivées

	exploitations en ayant		surfaces (ha)		dont surface en AB en 2020			surface irriguée (ha)	
	2010	2020	2010	2020	en ayant	ha	part en %	2010	2020
total SAU	126	108	11 139	11 242	17	1 900	17 %	s	3
dont									
céréales	93	74	4 027	3 543	11	507	14 %	0	s
oléagineux	56	59	1 513	1 485	9	194	13 %	0	s
protéagineux et légumes secs pour leur graine	s	6	5	46	4	42	91 %	0	s
plantes à fibres et plantes industrielles diverses	s	s	s	s	s	s	s	0	s
plantes à parfum, aromatiques, médicinales	0	s	0	s	s	s	s	0	s
pommes de terre	4	3	3	1	s	s	s	0	s
légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	0	4	0	6	3	4	75 %	0	3
fourrages annuels ¹	45	40	850	906	4	59	7 %	0	s
prairies ²	116	104	4 571	5 112	15	1 054	21 %	0	s
fleurs et plantes ornementales	0	0	0	0	0	s	s	0	s
vignes	s	s	s	s	0	s	s	0	s
cultures fruitières	s	s	s	s	s	s	s	0	s
jachères	s	20	101	37	0	s	s	-	s

¹ maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y. c. avec des céréales)

² prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020)

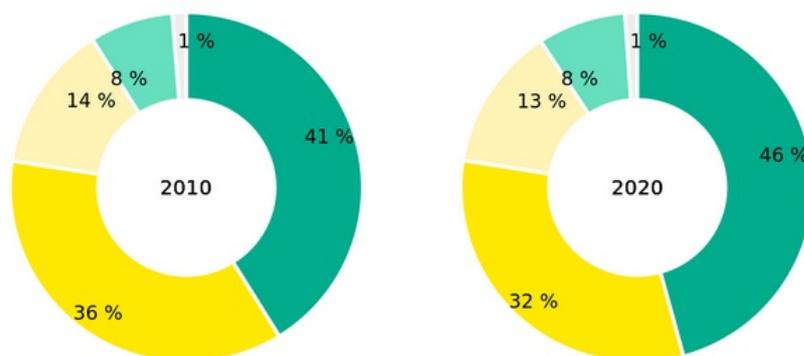
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

Répartition des cultures principales



■ céréales ■ oléagineux ■ fourrages annuels ■ prairies ■ autres

fourrages annuels : maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y. c. avec des céréales), prairies : prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020).
source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020

CHEPTELS

Effectifs par catégorie de cheptels

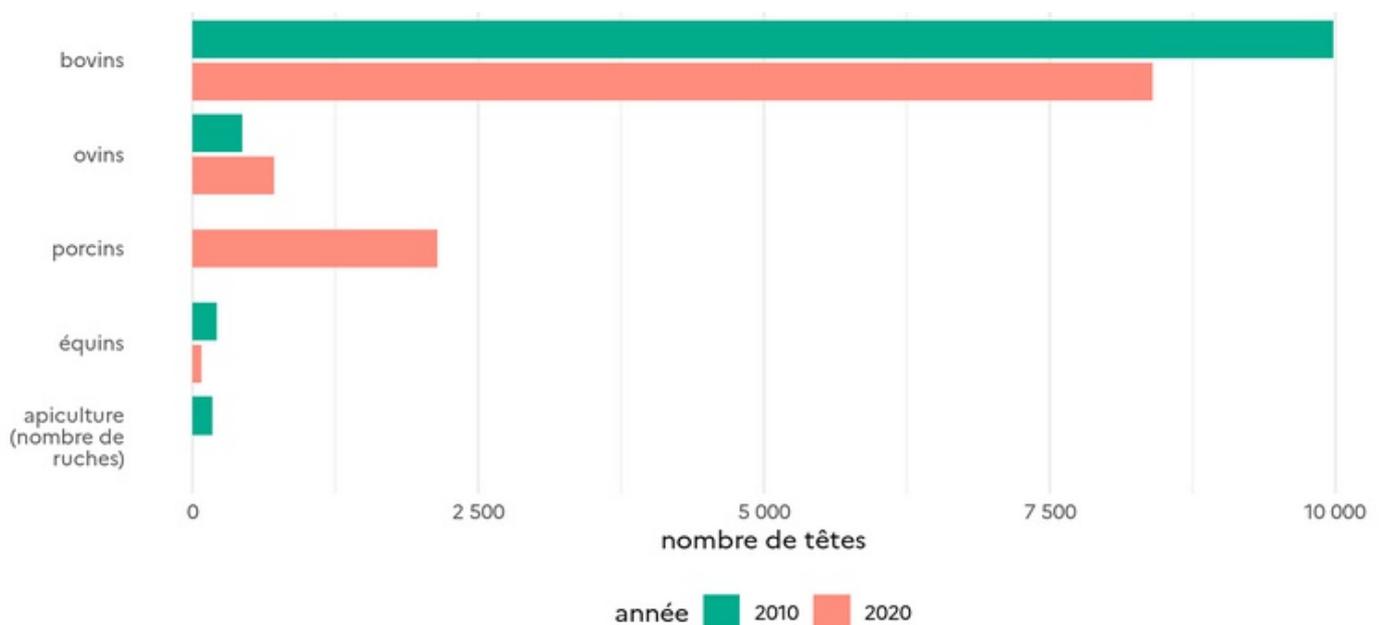
	exploitations en ayant		cheptel (têtes)		cheptel (UGB)		exploitations ayant un cheptel en AB
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total ensemble du cheptel	106	73	-	-	10 101	8 892	10
total bovins	73	62	9 984	8 401	9 009	7 898	8
vaches laitières	48	35	2 437	2 365	3 534	3 429	5
vaches allaitantes	33	25	1 059	823	953	741	-
total ovins	13	6	434	711	68	102	2
brebis mères laitières	0	0	0	0	0	0	0
brebis mères allaitantes	12	6	336	422	57	72	2
total caprins	s	s	s	s	s	s	0
chèvres	s	s	s	s	s	s	-
total équins	24	6	213	81	204	81	s
juments selle	6	5	56	10	50	9	-
juments lourdes	8	0	24	0	24	0	-
total porcins	s	3	s	2 144	s	726	s
truies ¹	0	s	0	s	0	s	-

total volailles	s	6	s	s	s	49	2
poules pondeuses d'œufs de consommation	20	4	196	s	3	s	2
poulets de chair et coqs	8	s	43	s	0	s	0
lapines mères	14	s	42	6	7	1	0
apiculture (nombre de ruches)	6	0	172	0	-	-	0

* truies-mères et cochettes

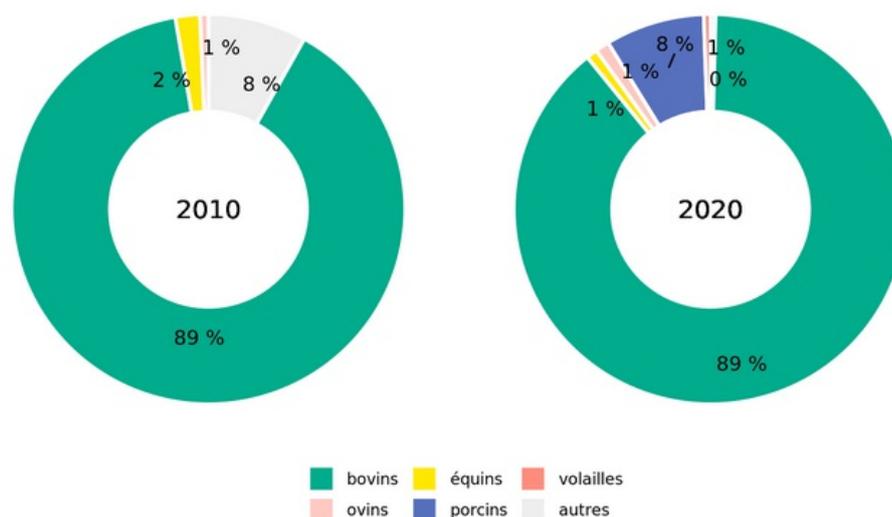
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

Répartition des cheptels par catégorie



source : Agreste – recensement agricole 2010 et 2020

Répartition des cheptels en UGB



source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020

DEMARCHE DE VALORISATION

Signes de qualité, diversification et circuits courts

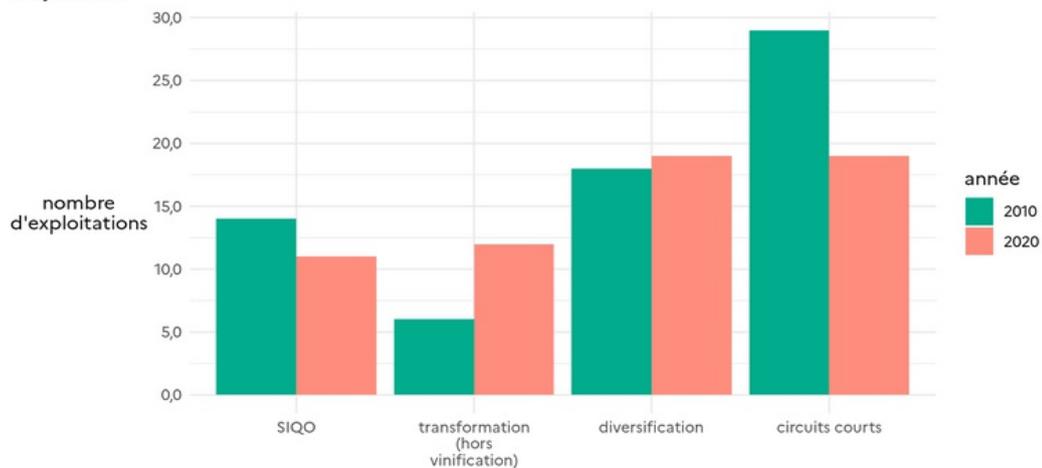
exploitations en ayant	2010	2020	évolution 2020/2010	part en 2020 (%)
nombre total d'exploitations	128	110	-14 %	100 %
agriculture biologique	s	17	s	15 %
autres signes officiels de qualité (yc vin et hors bio) <i>dont</i>	14	11	-21 %	10 %
AOP	12	8	-33 %	7 %
IGP	s	3	s	3 %
Label rouge	s	s	s	s
activités de transformation (hors vinification à la ferme) <i>dont</i>	6	12	100 %	11 %
transformation de lait	s	s	s	s
transformation ou découpe de viande	-	5	-	5 %
transformation de fruits et/ou légumes ¹	-	3	-	3 %
activités de diversification <i>dont</i>	18	19	6 %	17 %
travail à façon	12	11	-8 %	10 %
tourisme - hébergement - loisirs	3	s	s	s
énergie renouvelable (pour la vente)	0	8	Inf	7 %
circuits courts (hors vin) <i>dont</i>	29	19	-34 %	17 %
vente directe (hors vin)	28	16	-43 %	15 %

¹ fleurs et plantes exclues en 2010

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

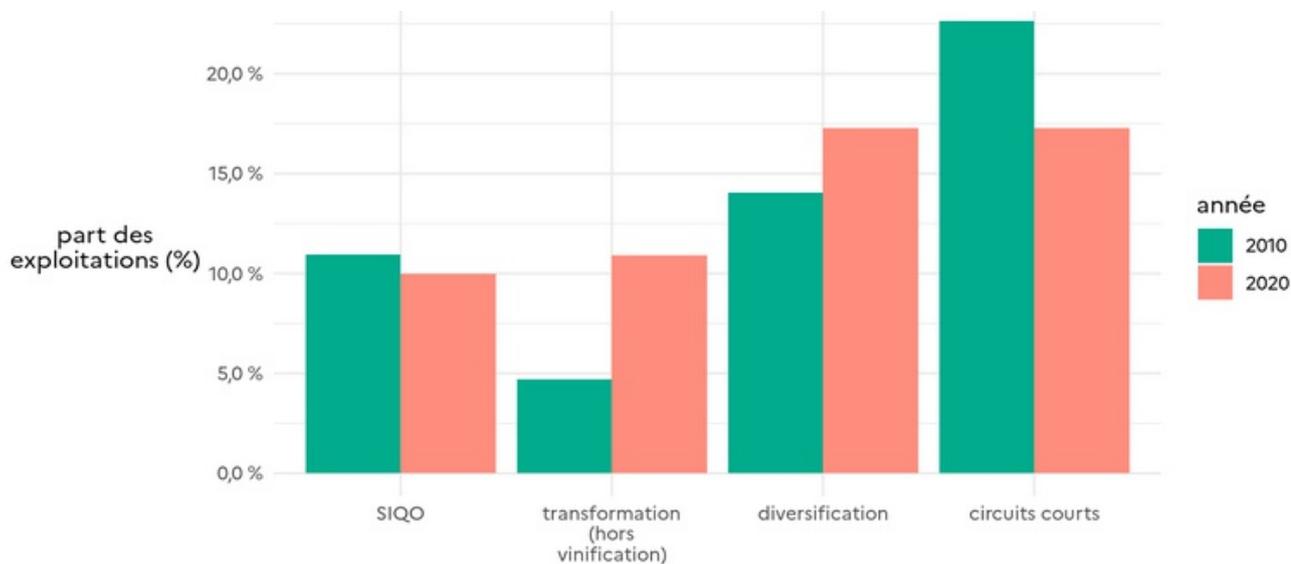
Nombre d'exploitations engagées dans une démarche de valorisation

Engagement dans une démarche de valorisation
CC Jura Nord



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

Part des exploitations engagées dans une démarche de valorisation



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

Présentation des sources et indicateurs associés

Liste des sources mobilisées :

Agreste – Recensement agricole 2020
IGN – ADMIN EXPRESS
Insee – Code officiel géographique

Agreste – Recensement agricole 2020

La source en bref

Le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...) ;
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

Le recensement agricole de 2020 s'est déroulé d'octobre 2020 à avril 2021. Les résultats portent sur la campagne agricole 2019-2020. Il fait suite aux recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010. C'est la plus importante opération statistique du ministère de l'agriculture, avec plus de 400 000 exploitations enquêtées en 2020.

Indications sur les indicateurs présentés

- La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations.

Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques : « micro » (moins de 25 000 euros de PBS), « petite » (entre 25 000 et 100 000 euros), « moyenne » (plus de 100 000 euros) voire « grande » (plus de 250 000 euros).

La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est générée par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019.

Pour plus d'informations, voir sur Agreste le site de la statistique agricole / PBS

- Un équivalent temps plein (ETP) correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière soit 225 jours par an.

- L'unité de gros bétail (UGB) est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGBTA) et compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage et concentrés). Par exemple, une vache laitière a un coefficient de 1,45 alors qu'une poule pondeuse a un coefficient de 0,014.

IGN – ADMIN EXPRESS

La source en bref

Le produit ADMIN EXPRESS est une base de données bidimensionnelle décrivant le découpage administratif du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer. Il permet d'effectuer des croisements avec d'autres sources de données dans le but de construire des représentations thématiques du territoire. Il est actualisé en général mensuellement. L'IGN diffuse une version compatible avec le COG, utilisée ici. La géométrie des limites administratives a été simplifiée afin d'alléger le rendu.

Indications sur les indicateurs présentés

Le découpage retenu dans cette fiche est le découpage compatible avec le COG 2022. Pour plus d'informations, voir sur le site Géoservices de l'IGN

Insee – Code officiel géographique

La source en bref

La table de passage annuelle liste l'ensemble des communes présentes dans la dernière géographie disponible (codes géographiques et libellés) et leur correspondance dans toutes les géographies depuis 2003, au gré des fusions et scissions de commune qui ont pu se réaliser. Cette table de passage permet de gérer les données selon les millésimes et la géographie communale associée. Cela rend possible également des comparaisons de données entre différentes années.

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'Insee

Liste des communes

La Barre (39039), Brans (39074), La Bretenière (39076), Courtefontaine (39172), Dammartin-Marpain (39188), Dampierre (39190), Étrepigny (39218), Évans (39219), Fraisans (39235), Gendrey (39246), Louvatange (39302), Monteplain (39352), Montmirey-la-Ville (39360), Montmirey-le-Château (39361), Mutigney (39377), Offlanges (39392), Orchamps (39396), Ougney (39398), Our (39400), Pagney (39402), Plumont (39430), Ranchot (39451), Rans (39452), Romain (39464), Rouffange (39469), Salans (39498), Saligney (39499), Sermange (39513), Serre-les-Moulières (39514), Taxenne (39527), Thervay (39528) et Vitreux (39581)

Lien : <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr>